

7 Et Aaron y brûlera de l'encens d'excellente odeur ; il le brûlera le matin lorsqu'il accommodera les lampes ;

8 Et lorsqu'il les allumera au soir, il brûlera encore de l'encens devant le Seigneur ; ce qui s'observera continuellement parmi vous dans la succession de tous les âges.

9 Vous n'offrirez point sur cet autel des parfums d'une autre composition que de celle que je vous prescrirai : vous n'y présenterez ni oblations, ni victimes, et vous n'y ferez aucun sacrifice de liqueurs.

10 Aaron priera une fois l'an sur les cornes de cet autel, en y répandant du sang de l'hostie qui aura été offerte pour le péché ; et cette expiation continuera toujours parmi vous de race en race. Ce sera là un culte très-saint pour honorer le Seigneur.

11 Le Seigneur parla aussi à Moïse, et lui dit :

12 Lorsque vous ferez le dénombrement des enfans d'Israël, chacun donnera quelque chose au Seigneur pour le prix de son âme ; et ils ne seront point frappés de plaies, lorsque ce dénombrement aura été fait.

13 Tous ceux qui seront comptés dans ce dénombrement, donneront un demi-sicle selon la mesure du temple. Le sicle a vingt oboles. Le demi-sicle sera offert au Seigneur.

14 Celui qui entre dans ce dénombrement, c'est-à-dire, qui a vingt ans et au-dessus, donnera ce prix.

15 Le riche ne donnera pas plus d'un demi-sicle, et le pauvre n'en donnera pas moins.

16 Et ayant reçu l'argent qui aura été donné par les enfans d'Israël, vous l'emploierez pour les usages du tabernacle du témoignage, afin que cette oblation porte le Seigneur à se souvenir d'eux, et qu'elle serve à l'expiation de leurs âmes.

17 Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

18 Vous ferez aussi un bassin d'airain élevé sur une base pour s'y laver ; et vous le mettrez entre le tabernacle du témoignage et l'autel des holocaustes. Et après que vous y aurez mis de l'eau,

19 Aaron et ses fils en laveront leurs mains et leurs pieds,

20 lorsqu'ils devront entrer au tabernacle du témoignage, ou quand ils devront approcher de l'autel pour y offrir des parfums au Seigneur ;

21 de peur qu'autrement ils ne soient punis de mort. Cette ordonnance sera éternelle pour Aaron et pour tous ceux de sa race qui doivent lui succéder.

22 Le Seigneur parla encore à Moïse,

23 et lui dit : Prenez des aromates, savoir : le poids de cinq cents sicles de la myrrhe la première et la plus excellente ;

la moitié moins de cinnamome, c'est-à-dire, le poids de deux cent cinquante sicles ; et de même deux cent cinquante sicles de canne aromatique ;

24 cinq cents sicles de cannelle au poids du sanctuaire, et une mesure de hin d'huile d'olive.

25 Vous ferez de toutes ces choses une huile sainte pour servir aux onctions, un parfum composé selon l'art du parfumeur.

26 Vous en oindrez le tabernacle du témoignage et l'arche du testament ;

27 la table avec ses vases, le chandelier et tout ce qui sert à son usage, l'autel des parfums,

28 et celui des holocaustes, et tout ce qui est nécessaire pour le service et le culte qui s'y doit rendre, et le bassin avec sa base.

29 Vous sanctifierez toutes ces choses, et elles deviendront saintes et sacrées. Celui qui y touchera, sera sanctifié.

30 Vous en oindrez Aaron et ses fils, et vous les sanctifierez, afin qu'ils exercent les fonctions de mon sacerdoce.

31 Vous direz aussi de *ma part* aux enfans d'Israël : Cette huile qui doit servir aux onctions me sera consacrée parmi vous, et parmi les enfans qui naîtront de vous.

32 On n'en oindra point la chair de l'homme, et vous n'en ferez point d'autre de même composition, parce qu'elle est sanctifiée, et que vous la considérerez comme sainte.

33 Quiconque en composera de semblable, et en donnera à un étranger, sera exterminé du milieu de son peuple.

34 Le Seigneur dit encore à Moïse : Prenez des aromates, c'est-à-dire, du stacté, de l'onyx, du galbanum odoriférant, et de l'encens le plus luisant ; et que le tout soit de même poids.

35 Vous ferez un parfum composé de toutes ces choses selon l'art du parfumeur, qui étant mêlé avec soin, sera très-pur et très-digne de m'être offert.

36 Et lorsque vous les aurez battues et réduites toutes en une poudre très-fine, vous en mettrez devant le tabernacle du témoignage qui est le lieu où je vous apparaîtrai. Ce parfum vous deviendra saint et sacré.

37 Nous n'en composerez point de semblable pour votre usage, parce qu'il est consacré au Seigneur.

38 L'homme, quel qu'il soit, qui en sera de même pour avoir le plaisir d'en sentir l'odeur, périra du milieu de son peuple.

### CHAPITRE XXXI.

*Bezél et Ooliab choisis de Dieu pour travailler au tabernacle. Lois touchant le sabbat. Les deux tables de la loi.*

1 Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

2 J'ai appelé nommément Beseléel fils d'Uri *qui est* fils de Hur de la tribu de Juda.

3 Et je l'ai rempli de l'esprit de Dieu : *je l'ai rempli* de sagesse, d'intelligence, et de science pour toutes sortes d'ouvrages,

4 pour inventer tout ce que l'art peut faire avec l'or, l'argent, l'airain,

5 le marbre, les pierres précieuses, et tous les bois différens.

6 Je lui ai donné pour compagnon Ooliab fils d'Achisamech de la tribu de Dan : et j'ai répandu la sagesse dans le cœur de tous *les artisans* habiles, afin qu'ils fassent tout ce que je vous ai ordonné de faire ;

7 le tabernacle de l'alliance, l'arche du témoignage, le propitiatoire qui est au-dessus, et tout ce qui doit servir dans le tabernacle,

8 la table avec ses vases, le chandelier d'or très-pur avec tout ce qui sert à son usage, l'autel des parfums,

9 et l'autel des holocaustes avec tous leurs vases, et le bassin avec sa base ;

10 les vêtemens saints destinés au ministère du *grand*-prêtre Aaron et de ses fils, afin qu'ils soient revêtus d'ornemens sacrés en exerçant les fonctions de leur sacerdoce ;

11 l'huile d'onction et le parfum aromatique qui doit servir au sanctuaire. *Ces personnes* exécuteront tout ce que je vous ai commandé de faire.

12 Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

13 Parlez aux enfans d'Israël, et dites-leur : Ayez grand soin *néanmoins* d'observer mon sabbat, parce que c'est la marque que j'ai établie entre moi et vous, et qui doit passer après vous à vos enfans ; afin que vous sachiez que c'est moi qui suis le Seigneur qui vous sanctifie.

14 Observez mon sabbat, parce qu'il vous doit être saint. Celui qui l'aura violé, sera puni de mort. Si quelqu'un travaille ce jour-là, il périra du milieu de son peuple.

15 Vous travaillerez pendant six jours ; mais le septième jour est le sabbat et le repos consacré au Seigneur. Quiconque travaillera ce jour-là, sera puni de mort.

16 Que les enfans d'Israël observent le sabbat, et qu'ils le célèbrent d'âge en âge. C'est un pacte éternel

17 entre moi et les enfans d'Israël, et une marque qui durera toujours : car le Seigneur a fait en six jours le ciel et la terre, et il a cessé d'agir au septième.

18 Le Seigneur ayant achevé de parler de cette sorte sur la montagne de Sinäi, donna à Moïse les deux tables du témoignage, qui étaient de pierre, et écrites du doigt de Dieu.

## CHAPITRE XXXII.

*Adoration du veau d'or. Tables brisées. Punition des Israélites. Moïse pris pour eux.*

1 Mais le peuple voyant que Moïse différait long-temps à descendre de la montagne, s'assembla *en s'élevant* contre Aaron, et lui dit : Venez, faites-nous des dieux qui marchent devant nous : car pour ce qui est de Moïse, cet homme qui nous a tirés de l'Egypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé.

2 Aaron leur répondit : Otez les pendans d'oreilles de vos femmes, de vos fils et de vos filles, et apportez-les-moi.

3 Le peuple fit ce qu'Aaron lui avait commandé, et lui apporta les pendans d'oreilles.

4 Aaron les ayant pris, les jeta en fonte, et il en forma un veau. Alors les Israélites dirent : Voici vos dieux, ô Israël, qui vous ont tiré de l'Egypte.

5 Ce qu'Aaron ayant vu, il dressa un autel devant le veau, et il fit crier par un héraut : Demain sera la fête solennelle du Seigneur.

6 S'étant levés du matin, ils offrirent des holocaustes et des hosties pacifiques. Tout le peuple s'assit pour manger et pour boire, et ils se levèrent ensuite pour jouer.

7 Alors le Seigneur parla à Moïse, et lui dit : Allez, descendez ; car votre peuple que vous avez tiré de l'Egypte a péché.

8 Ils se sont retinés bientôt de la voie que vous leur aviez montrée : ils se sont fait un veau jeté en fonte, ils l'ont adoré, et lui immolant des hosties, ils ont dit : Ce sont là vos dieux, Israël, qui vous ont tiré de l'Egypte.

9 Le Seigneur dit encore à Moïse : Je vois que ce peuple a la tête dure.

10 Laissez-moi faire, afin que la fureur de mon indignation s'allume contre eux, et que je les extermine ; et je vous rendrai le chef d'un grand peuple.

11 Mais Moïse conjurait le Seigneur son Dieu, en disant : Seigneur, pourquoi votre fureur s'allume-t-elle contre votre peuple, que vous avez fait sortir de l'Egypte avec une grande force et une main puissante ?

12 Ne permettez pas, je vous prie, que les Egyptiens disent : Il les a tirés *d'Egypte* avec adresse pour les tuer sur les montagnes, et pour les exterminer de la terre. Que votre colère s'apaise, et laissez-vous fléchir *pour pardonner* à l'iniquité de votre peuple.

13 Souvenez-vous d'Abraham, d'Isaac et d'Israël vos serviteurs, auxquels vous avez juré par vous-même, en disant : Je multiplierai votre race comme les étoiles du ciel, et je donnerai à votre postérité